PROCÉS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBD Association des Critiques et journalistes de Bande Dessinée LE 24 MARS 2007 AU SALON DU LIVRE (Porte de Versailles, Paris XVème)

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT ET RECENSEMENT DES PROCURATIONS

Membres présents: Philippe Audoin, Anne-Isabelle Baron, Jérôme Briot, Virginie François, Yves Frémion (procuration pour Gérard Girard), Laure Garcia (procuration pour Yaël Eckert et Jean-Philippe Martin), Patrick Gaumer (procuration pour Nicolas Anspach, Olivier Delcroix et Denis Plagne), Philippe Guillaume (procuration pour Patrick de Jacquelot), Antoine Guillot, Brieg Haslé (procuration pour Marc Carlot et Benjamin Riot), Yves-Marie Labé (procuration pour Christophe Quillien), Laurent Mélikian (procuration pour Boris Henry et Xavier Mouton-Dubosc), Michel Nicolas, Jean-Christophe Ogier, Frédérique Pelletier (procuration pour Vincent Henry), Dominique Petitfaux, Fabrice Piault (procuration pour Thierry Bellefroid), Marielle Python-Bernicot, Didier Quella-Guyot, Gilles Ratier (procuration pour Julien Ausou, Marie-Hélène Bonnot, Nicolas Fréret, Stéphane Rossi et Stéphane Vacchiani), Jean-Pierre Rémond (procuration pour Jean Bernard) et Laurent Turpin (procuration pour Joël Dubos).

RAPPORT MORAL DES ACTIVITES 2006

- * L'association compte, à la date du 24 mars 2007, 67 membres actifs et 7 membres associés : Marie-Pierre Larrivé, qui, après sa retraite de l'AFP a décidé de couper les ponts avec le monde de la bande dessinée, Stéphane Pair, occupé par d'autres fonctions qui n'ont plus rien à voir avec la bande dessinée, ainsi que Gwael Bernicot, Michel Janvier et Christian Marmonnier, lesquels n'ont plus de rubriques BD spécifiques, ont souhaité se retirer de notre association en toute estime et amitiés ; enfin, 1 membre n'a pas payé sa cotisation, malgré nos nombreux rappels, et risque donc d'être exclu pour l'année 2007. Par ailleurs, nous vous rappelons que, devant l'importance prise par l'ACBD et l'afflux des candidatures, les demandes d'adhésion doivent se faire par écrit, être accompagnées d'un dossier de présentation, et être soutenues par deux parrains membres de l'association (en dehors des membres du bureau, et ne travaillant pas pour le même support) ; le bureau est seul habilité à valider les adhésions, après avoir étudié, cas par cas, les dossiers des postulants. C'est ainsi que nous avons accueilli cette année Philippe Belhache journaliste à Sud-Ouest, et que nous pouvons souhaiter la bienvenue, à partir d'aujourd'hui, à Hélène Beney journaliste à Canal BD Magazine et aux magazines Cyberpress Publishing, ainsi qu'à Jean-Laurent Truc journaliste au Midi Libre et aux dBD.
- * Si nous continuons à tenir nos membres informés des événements importants du 9^{ème} art, à réaliser un listing complet des éditeurs de BD et les listes mensuelles de l'ensemble des très (trop?) nombreuses parutions, ainsi qu'à communiquer nos coups de cœur récents pour nous aider à y voir plus clair lorsque viendra le moment d'établir une sélection pour le « Grand Prix de la Critique », ceci se fait désormais par le biais de notre tout nouveau site http://www.acbd.fr. Ce dernier a été mis en place grâce à Brieg Haslé et à Jérôme Briot, bien conseillés par Marc Carlot et Laurent Mélikian, entres autres. Ce site élégant, sobre et efficace, a fort bien été accueilli par la profession: il faut maintenant que nos membres prennent l'habitude de visiter le forum et d'utiliser ce site comme un outil professionnel de plus... D'autant plus que certains responsables presse de maisons d'édition et de diverses manifestations viennent communiquer sur le forum: nous en reparlerons à la fin de cette AG.
- * Par ailleurs, après une charge virulente, dans leur n°1, contre certains membres (Benoît Peeters et Gilles Ratier, pour ne pas les nommer), le n°2 de *L'Eprouvette*, revue d'études sur la BD éditée par L'Association dirigé par Jean-Christophe Menu, a publié l'intégralité de nos courriels concernant les propos tenus par Lewis Trondheim contre les critiques et journalistes spécialisées en bande dessinée et contre Yves-Marie Labé du *Monde*, en particulier. Ceci sans notre autorisation, bien sûr! Notre président Jean-Christophe Ogier leur a fait réponse, mettant l'accent sur notre indignation vis-à-vis du procédé, dans une belle lettre publiée dans leur n°3, et dernier, puisque la revue se sabo rde d'elle-même. Comme à son habitude, Mr Menu, voulant avoir le dernier mot, en profite pour prendre notre président bien aimé au pied de la lettre, essayant de ridiculiser ses propos.
- * Comme tous les ans, depuis l'année 2000, un compte-rendu chiffré, bilan comptable et événementiel de l'année passée, réalisé par le Secrétaire général, a été diffusé, avant le 31 décembre, à tous les journalistes

spécialisés, auteurs et éditeurs avec lesquels nous sommes en relation. Ce communiqué est devenu une référence et est toujours très bien repris, que ce soit par la presse régionale, nationale, et même internationale, ainsi que sur Internet ; ce rapport a été également publié exhaustivement dans certaines revues spécialisées comme *L'Avis des Bulle* ou *Samizdat*. Bien sûr, le fait que nous nous inscrivons dans la durée (c'est la septième année qu'il est réalisé) est certainement pour beaucoup dans la consécration de ce rapport largement diffusé, par voie d'AFP, accompagné, cette année, d'un communiqué rédigé par le Secrétaire adjoint Laurent Turpin.

- * Le « Grand Prix de la Critique », désormais ponctué par une présélection en juin (la 1ère eut lieu à l'occasion de feu « La Fête de la BD »), constituée de 20 albums indispensables, est de mieux en mieux considéré par le monde de l'édition puisqu'il influe nettement sur les chiffres de vente. Un 3ème tirage des *Petits ruisseaux* de Pascal Rabaté, avec le logo ACBD, a d'ailleurs dû être imprimé par les éditions Futuropolis pour les fêtes de fin d'année. La procédure du vote semble satisfaire la majorité des membres, même si certains souhaitent un remaniement : nous pourrons en discuter à la fin de l'AG. En attendant, je vous en rappelle le déroulement :
 - À partir de la liste de toutes les parutions BD du 15 novembre de l'année précédente au 15 mai de l'année en cours, chaque membre actif de l'ACBD devra choisir les 10 albums qui lui semblent incontournables, sans ordre de préférence, ceci afin de sélectionner 20 titres au final. Chaque titre sélectionné obtient une voix et l'addition de tous les votes permet de sortir les 20 albums qui auront obtenu le plus de points. En cas d'égalité pour la 20^{ème} place, le bureau est seul juge pour choisir entre les prétendants. La liste obtenue permettra un premier tri pour le « Grand Prix de la Critique » puisqu'elle se rajoute à la liste des albums parus entre le 15 mai et le 15 novembre de l'année en cours.
 - Ensuite, chaque membre actif pourra réaliser, fin octobre, un vote "spontané" par mail, fax, courrier ou téléphone, d'une série de 5 albums, sans préférence, choisis parmi ceux parus entre juin et octobre 2006 et dans la liste des 20 indispensables mis en évidence en juin.
 - À partir de la liste obtenue, un nouveau vote du même genre a lieu, portant sur 5 albums, dans un ordre de préférence cette fois. Cela permet une notation (5 à la première, 4 à la deuxième ...) qui aboutit à une liste de 15 titres sélectionnés.
 - Cette liste constitue une base de délibération pour l'assemblée du festival de Blois, où pendant le buffet offert par l'organisation de BD Boum, nous constituons la liste des 5 nominés diffusée en direct de Blois.
 - Tous les membres actifs ont alors encore 8 jours pour relire les finalistes et donner leur vote final par mail, fax, courrier, téléphone...
- * Si l'annonce officielle du « Grand Prix de la Critique » fut faite par la voix de l'AFP, le 5 décembre 2006, le prix (consistant en un dessin original réalisé par le précédent lauréat : Etienne Davodeau) ne sera décerné à Pascal Rabaté, pour son album *Les petits ruisseaux* aux éditions Futuropolis, qu'à l'issue de cette AG. En effet, alors que depuis 3 ans, le « Grand Prix de la Critique » était remis, lors d'un cocktail qui suivait notre réunion avec le groupe BD du SNE (Syndicat National de l'Edition), Louis Delas président du groupe a contacté notre président Jean-Christophe Ogier pour lui signifier la décision qu'il a fait entériner par ses collègues du SNE de ne plus accueillir la remise du « Grand Prix de la Critique » dans leurs murs.
- * Par contre, signalons que les libraires des réseaux Canal BD et Album ont, quant à eux, très bien relayés notre prix dans leurs magazines et sur leurs sites.
- * Enfin, terminons ce long compte-rendu en précisant qu'outre nos divers repas parisiens où nous dissertons sur la BD et ceux qui la font, nous sommes toujours quelques uns à nous retrouver sur divers salons ou festivals tels ceux de Blois, de Saint Malo, de Chambéry, de Mandelieu, de Bassillac ou encore d'Angoulême!

Gilles Ratier Secrétaire général de l'ACBD

Après lecture, le Président propose le VOTE DU RAPPORT MORAL, adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RAPPORT FINANCIER

Cotisations

Cette année, les membres de l'ACBD ont été fort disciplinés. Qu'ils en soient remerciés. À propos des cotisations recueillies à Angoulême, je tiens à remercier mon adjointe Virginie François et notre secrétaire adjoint Laurent Turpin pour m'avoir secondé lors du dernier FIBD.

Contre 11 l'an passé, 21 membres se sont montrés généreux en versant entre 16 et 30 euros. Merci à ces généreux membres qui resteront ici anonymes !

Comme annoncé par email le 14 février dernier, cette année, nous vous avons demandé de faire l'effort de nous régler votre cotisation avant le 10 mars 2007. Tout ceci à fort bien fonctionné et nous tenons à vous en remercier.

Pour rappel, les membres non à jour de leur cotisation au moment de l'Assemblée Générale ne feront plus partie de l'ACBD! Pour y entrer à nouveau, il leur faudra suivre la procédure obligatoire à chaque nouvel adhérent (2 parrains, lettre de candidature et un dossier à envoyer).

Grand Prix de la Critique

Cette année, la remise du « Grand Prix de la Critique » coûtera à l'association le prix du cocktail de ce jour ainsi que l'encadrement de l'œuvre généreusement offerte par Etienne Davodeau.

Site Internet

La fin d'année 2006 a été très active : nous avons en effet créé notre site Internet ! Bien évidemment, cette nouvelle vitrine virtuelle - que nous vous encourageons à visiter et à faire connaître - a provoqué des frais importants que les importantes économies réalisées ces deux dernières années ont rendu possibles ! Total du coût du site : 1835,23 €

Rappel de circonstance

Ne pas oublier de payer vos repas et consommations lors de nos rencontres. L'association n'a pas à assumer ce type de frais.

Cotisation

Nous avons fixé, il y a maintenant plus de quatre ans, la cotisation à 15 € minimum. Le bureau de l'association soulève la question suivante : faut-il l'augmenter à 20 € pour le prochain exercice ?

Vote : à l'unanimité, les présents ont voté pour que la cotisation reste à 15 € minimum pour l'année 2007.

Bilan financier

solde au 31/03/07	1131.51 €	contre 1456.51 € l'an passé

DÉPENSES depuis mars 2006

18/03/06 20/03/06	68 € 14,35 €	invitations presse repas Salon du Livre remboursement avance CB Brieg Haslé Gandi Sarl (site)
20/03/06	14,35 € 14,35 €	remboursement Brieg Haslé / frais bureautiques
12/05/06	38,60 €	tampon Trésorerie ACBD
20/07/06	165,65 €	cocktail AG Salon du Livre de Paris mars 2006
19/11/06	45,83 €	frais bureau Festival BD Boum Blois
19/12/06	600 €	acompte Olivier Cren / site internet
22/01/07	887,48 €	Olivier Cren / site internet
22/01/07	147,75 €	Maison des Artistes / Olivier Cren / site internet

Total dépenses depuis mars 20061982,01 €

contre 579 € l'an passé

RECETTES depuis mars 2006

23/03/07 125 € versement cotisations 2006 retardataires

23/03/07 1066 € versement cotisations 2007

Total recettes exercive 2006-2007 1191 € contre 1177 € l'an passé

Solde actuel 1916,86 € contre 2305,51 € l'an passé

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

fin mars 07	200 €	complément Olivier Cren / site internet
fin mars 07	100 €	encadrement Grand Prix de la Critique
fin mars 07	170 €	cocktail AG Salon du Livre de Paris mars 2007
avril 07	100 €	renouvellement nom de domaine site Internet

Brieg Haslé et Virginie François

Trésorier et trésorière adjointe de l'ACBD

Après lecture, le Président propose le VOTE DU RAPPORT FINANCIER, adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU, POSTE PAR POSTE

proposé par le Président après avoir pris en compte les candidatures éventuelles

Sur les 7 membres du bureau, 6 renouvellent leur candidature à leur poste. Marie-Pierre Larrivé, démissionnaire, doit être remplacée à son poste de vice-présidente. Fabrice Piault présente sa candidature pour la remplacer.

Le bureau 2007 de l'ACBD, élu poste par poste par les membres présents et représentés à l'assemblée générale, est désormais composé de :

Président : Jean-Christophe Ogier (France Info) *Unanimité – 1 abstention (Jean-Christophe Ogier)*

Vice-présidents : Philippe Guillaume (Les Échos)
Unanimité – 1 abstention (Philippe Guillaume)
et Fabrice Piault (Livres Hebdo)
Unanimité

Secrétaire général : Gilles Ratier (L'Écho du Centre)

Unanimité – 1 contre (Gilles Ratier)

Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (bdzoom.com)

Unanimité – 1 abstention (Laurent Turpin)

Trésorier : Brieg Haslé (auracan.com) Unanimité – 1 abstention (Brieg F. Haslé)

Trésorière adjointe : Virginie François (Virgin !)

Unanimité

DISCUSSION AUTOUR DE LA VIE DE L'ASSOCIATION

menée par le Président

- Nous le rappelons chaque année : pour être membre actif de l'ACBD, il faut être un critique ou un journaliste ayant une rubrique régulière sur la bande dessinée dans quelque média que ce soit, à condition que ses activités rémunérées ne soient pas liées à la production de bandes dessinées dans un but lucratif. Certains membres actifs ne correspondant plus à cette définition peuvent voir leur statut évoluer vers celui de membre associé. Une discussion s'engage à ce sujet. Quels sont les droits, les devoirs et les limites du statut de membre associé ? Le président, tout en rappelant que le bureau a vocation au « rappel à l'ordre » ponctuel, répond favorablement à la demande de l'assemblée sur la rédaction d'une charte, qui sera discutée et proposée à la prochaine AG, définissant plus précisément le statut de membre associé de l'ACBD.
- Rappelons encore que le fait d'appartenir à l'ACBD ne donne droit à aucun avantage particulier : le fichier est diffusé à tous organismes et attachées de presses demandeurs, lesquels sont seuls décisionnaires des suites à donner (invitations, services de presse, etc.). Rappelons aussi que les membres de l'ACBD se doivent de défendre et promouvoir la BD dans leurs propres médias, ou à travers les actions communes que nous menons, mais que l'ACBD n'a pas pour vocation d'être un syndicat de journalistes, de devenir porte parole du secteur édition de la BD ou d'un festival mettant en avant notre secteur favori. Par ailleurs, le site acbd.fr doit être une vitrine pour notre association et correspondre à nos positions et besoin d'informations. Il en est de même pour le forum qu'il faudrait dynamiser par les interventions de chacun. À ce sujet, et pour accompagner les membres un peu «perdus», Jérôme Briot se propose de rédiger un nouveau mémo explicatif/récapitulatif qui reprécisera également les règles de transmission de l'information entre les membres. Le président rappelle notamment que le forum de l'ACBD a une vocation professionnelle et que toute discussion sur des sujets plus futiles doit se situer dans la partie privée du forum.
- Une discussion s'engage ensuite autour des « 20 indispensables de l'ACBD ». Cette liste de 20 titres, portant sur les parutions des premiers mois de l'année, établie par vote des membres de l'ACBD, a été dévoilée à l'occasion de la fête de la BD, en juin 2006. Le bilan en est très positif, cette liste ayant été très largement reprise dans de nombreux supports. L'assemblée décide de renouveler l'opération et de dévoiler la liste des « 20 indispensables 2007 » fin juin, pour le solstice d'été (« c'est l'été, vive la BD! »).
- Cette liste est également la première phase du vote pour le « Grand Prix de la Critique ». À ce sujet, quelques voix s'élèvent pour proposer un système de pondération qui rendrait plus objectif les votes en ajustant la variable du nombre de citations d'un titre et donc du nombre de membres ayant voté pour ce titre précis. Aujourd'hui, un album ayant obtenu une seule fois 5 points se retrouve finalement à égalité avec un autre ayant obtenu cinq fois 1 point. Le bureau s'engage à réfléchir à cette proposition, à partir de simulations, sur la future liste des 20 indispensables, par exemple...
- La dernière discussion aborde la proposition, de la part du salon Japan Expo, de créer un Prix ACBD Manga: le bureau a délégué Laurent Mélikian sur cette affaire; ce dernier explique l'état d'avancement des discussions à ce sujet. Ce prix n'a pas vocation à se substituer, ni à compléter le « Grand Prix de la Critique », lequel portera toujours sur l'ensemble des albums (asiatiques compris) parus dans l'année. Il est donc tout a fait possible, même s'il existe un prix de la BD asiatique ACBD, de décerner notre Grand Prix à un manga, par exemple. Une partie des membres de l'ACBD qui suit régulièrement le secteur de la bande dessinée asiatique, serait chargée d'établir une liste de titres avant que l'ensemble des membres se prononce à leur tour. Sur cette proposition de « Prix ASIE-ACBD », Antoine Guillot vote contre. Le reste de l'assemblée approuve.

Gilles Ratier et Laurent Turpin pour le Bureau de l'ACBD

Président : Jean-Christophe Ogier (France Info)

Vice-présidents : Philippe Guillaume (Les Échos) et Fabrice Piault (Livres Hebdo)

Secrétaire Général : Gilles Ratier (L'Écho du Centre) Secrétaire adjoint : Laurent Turpin (bdzoom.com)

Trésorier : Brieg Haslé (auracan.com)

Trésorière adjointe : Virginie François (Virgin!)